

A QUI PROFITE LA NUMÉRISATION ?



« Accords inacceptables », « expropriation du domaine public », « privatisation en marche », « guerre à la démocratie » : depuis plusieurs semaines, la polémique enfle autour des contrats passés le 15 janvier 2013 par la BNF avec des sociétés privées, ProQuest, Believe Digital et Memnon Archiving Services, pour la numérisation de 70.000 livres anciens français, datant de 1470 à 1700, et de 200 000 disques vinyles, 78 et 33 tours. Ces accords prévoient en effet que les firmes concernées seront propriétaires des copies qu'elles auront numérisées, avec le droit de les commercialiser pendant dix ans. Des œuvres qui appartiennent au patrimoine commun deviennent ainsi propriétés privées d'entreprises qui en retireront un profit conséquent, puisque chercheurs et bibliothèques devront payer pour avoir accès à ces documents hier encore disponibles gratuitement. La BNF est d'ailleurs intéressée financièrement à cette privatisation d'un bien commun, puisqu'elle percevra une partie des bénéfices générés par les abonnements vendus aux établissements publics. Enfin, cerise sur le gâteau, les coûts liés aux opérations de numérisation seront partiellement financés par des crédits publics issus du « Grand Emprunt » et des « Investissements d'avenir ».

Cette polémique fait suite à plusieurs autres, toutes directement liées à la numérisation et l'informatisation des collections de la BNF : incapacité de la direction à sélectionner les ouvrages accessibles via Gallica, refonte du Haut-de-jardin, transformé en vaste cyber-café malgré les protestations du personnel, déqualification et précarisation grandissantes induites par les contrats de numérisation passés avec l'entreprise Jouve, etc.

- 1. IABD : Interassociation Archives Bibliothèques Documentation,
- ADBS : Association des professionnels de l'information et de la documentation ;
- ABF : Association des Bibliothécaires de France ;
- ADBU : Association des directeurs des bibliothèques universitaires.

Le collectif « Livres de Papier », qui rassemble entre autres des bibliothécaires, des libraires, des éditeurs et des chercheurs, et qui mène depuis plusieurs années une critique radicale des technologies numériques et de leurs conséquences dans tous les domaines, tient à apporter son soutien aux protestations unanimes des organisations professionnelles (IABD, ADBS, ABF, ADBU¹) et syndicales (FSU, CGT) contre les accords passés par la BNF le 15 janvier. Il souhaite toutefois rappeler aux protestataires et à tous les corps de métier concernés que la technologie n'est pas neutre dans cette affaire.

Libéralisme économique et innovation technologique marchent main dans la main.

Que les documents numérisés soient gratuits ou payants, la numérisation fait surtout les intérêts des industriels qui fournissent les machines, développent les programmes, vendent les terminaux (de l'ordinateur à la tablette), prospèrent sur l'usage des algorithmes de recherche... Au bilan, la numérisation consiste surtout à interposer une suite de machines et de marchandises entre le lecteur et les textes, là où il n'y avait auparavant que le livre et lui seul.

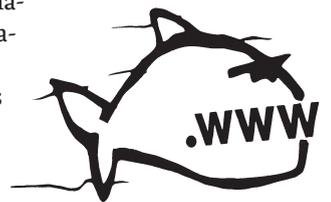
Elle apparaît donc comme un double bluff, qui porte sur les nécessités proclamées de la démocratisation et de la conservation.

Bluff de la démocratisation : tout le monde parle de « faciliter l'accès au patrimoine », et de « favoriser la diffusion de la culture ». Mais personne ne s'interroge réellement sur les mutations de la perception, de la sensibilité, de l'attention, que provoque la transformation du livre papier ou du disque vinyle en support numérique. Un livre numérisé n'est précisément plus un livre : il est devenu un stock de données. Son unité physique, la matérialité qu'il offre à notre sensibilité, son achèvement en tant qu'œuvre, se voient dissous pour être inclus dans un flux d'informations et de contenus multimédia : celui des tablettes et autres smartphones. Et quelle est cette conception pauvre du savoir et de la culture, qui la réduit à de l'information immédiatement disponible, là où une réelle appropriation de connaissances passe d'abord par une transformation de soi dans la durée ? La démocratisation de la culture par le numérique, c'est surtout la dictature de l'accès : « Tout, tout de suite ! ».

Bluff de la conservation : on évoque la nécessité de numériser pour conserver les documents anciens et les transmettre aux générations futures. Mais tous les outils de numérisation sont des produits dont l'obsolescence est programmée : remplacement des serveurs, mise à jour des logiciels, changement de programmes, renouvellement incessant des terminaux, etc. Ainsi se trouve réalisé le rêve de tout industriel : contre un livre dont la durée de vie peut aller jusqu'à plusieurs siècles, vendre des produits et des technologies qui nécessitent d'être rachetés tous les cinq à vingt-cinq ans.

La technologie n'est pas neutre. Elle porte en elle, et contribue à reproduire, les logiques dominantes de la société qui la fait naître : accroissement des profits et concentration des pouvoirs. Une opposition à la privatisation des biens publics en bibliothèque ne peut se concevoir sans une opposition simultanée à la numérisation et à ses conséquences délétères sur la société et la culture.

Paris, le 18/02/2013



LIVRES DE PAPIER

POUR NOUS CONTACTER :
Livres de papier, c/o Offensive,
21^{er} rue Voltaire, 75011 Paris
livresdepapier@gmx.fr